

CONTRACTUALISATION DÉPARTEMENT / ÉTAT

Pprès de 71% des collectivités concernées, dont le département des Hautes-Alpes, ont contractualisé avec l'Etat.

Pour Joël Giraud, Député des Hautes-Alpes et Rapporteur général de la Commission des Finances, après des années de rabout, la contractualisation marque le respect des collectivités par l'Etat. Le 3 juillet il est revenu lors d'une question d'actualité, sur la contractualisation collectivités locales - Etat qui a remplacé, dans le cadre de la maîtrise des dépenses publiques, la baisse unilatérale mise en place par la précédente majorité. Rappelant le caractère novateur du dispositif de contractualisation (qui ne concerne que 322 collectivités sur 37.273, dont une seule dans les Hautes-Alpes : le Conseil départemental) souligné par la Cour des comptes. Le rapporteur général a indiqué qu'il remettait « en selle le cycle vertueux désendettement / investissement ». Il a demandé au gouvernement un bilan de cette contractualisation non sans pointer « l'inquiétude des collectivités, voire un dialogue plus difficile avec quelques préfetures ». Mais, a-t-il conclu, « l'enjeu me semble trop important pour que la signature de tels contrats [...] soit liée à des considérations tactiques ou politiciennes. »

Le Premier ministre a répondu que le dispositif prévoit, dans le cadre de la maîtrise générale des dépenses publiques, une hausse maîtrisée des dépenses de fonctionnement des collectivités à 1,2 % par an. 228 maires et présidents d'exécutifs ont signé, soit 70,8 % des collectivités concernées dont le département des Hautes-Alpes.



Joël Giraud lors de son intervention